

**Document Stratégique de Façade**  
Façade Nord Atlantique – Manche Ouest

---

**Annexe 6**

---

**6° Objectifs stratégiques et indicateurs associés**

Partie B : Objectifs socio-économiques

Projet soumis à consultation  
version du 03 octobre 2018

Façade Nord Atlantique -Manche Ouest



## Table des matières

Liste des Objectifs stratégiques Socio - économiques.....	<a href="#">3</a>
Liste des Objectifs Socio-économiques particuliers.....	<a href="#">4</a>

Projet soumis à consultation  
version du 03 octobre 2018

## LISTE DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES SOCIO - ÉCONOMIQUES ET DE LEURS OBJECTIFS PARTICULIERS

Objectifs de long terme de la SNML	Objectifs stratégiques socio-économiques	Objectifs socio-économiques particuliers
<b>Le développement d'une économie bleue durable</b>	Soutenir et promouvoir la recherche et l'innovation dans tous les domaines de l'économie maritime NAMO	<i>DE-OSE-I-1, DE-OSE-I-2, DE-OSE-I-3</i>
	Développer un vivier de main d'oeuvre qualifiée et compétente au service de l'économie bleue NAMO	<i>DE-OSE-II-1, DE-OSE-II-2, DE-OSE-II-3</i>
	Promouvoir et accompagner le développement de l'économie circulaire maritime	<i>DE-OSE-III-1</i>
	Développer les énergies marines renouvelables	<i>DE-OSE-IV-1, DE-OSE-IV-2</i>
	Accélérer la transition énergétique et écologique des ports de la façade	<i>DE-OSE-V-1, DE-OSE-V-2, DE-OSE-V-3</i>
	Accompagner et valoriser les industries navales et nautiques durables	<i>DE-OSE-VI-1 DE-OSE-VI-2</i>
	Encourager un nautisme et tourisme durables et accessibles à tous	<i>DE-OSE-VII-1 DE-OSE-VII-2</i>
	Encourager des pêches et des aquacultures durables et résilientes	<i>DE-OSE-VIII-1, DE-OSE-VIII-2, DE-OSE-VIII-3, DE-OSE-VIII-4, DE-OSE-VIII-5, DE-OSE-VIII-6</i>
	Stabiliser l'approvisionnement en granulats marins	<i>DE-OSE-IX-1</i>
	Accélérer le développement des biotechnologies marines	<i>DE-OSE-X-1 DE-OSE-X-2</i>
<b>La transition écologique pour la mer et le littoral</b>	Connaître, prévenir et gérer de façon intégrée les risques maritimes et littoraux	<i>TE-OSE-I-1, TE-OSE-I-2, TE-OSE-I-3, TE-OSE-I-4, TE-OSE-I-5</i>
	Promouvoir des territoires maritimes, insulaires et littoraux résilients et équilibrés	<i>TE-OSE-II-1, TE-OSE-II-2, TE-OSE-II-3, TE-OSE-II-4, TE-OSE-II-5, TE-OSE-II-6</i>
<b>Le rayonnement de la France</b>	Faire comprendre et aimer la mer	<i>RF-OSE-I-1, RF-OSE-I-2</i>
	Explorer la mer	<i>RF-OSE-II-1, RF-OSE-II-2</i>
	Exporter nos savoir-faire maritimes	<i>RF-OSE-III-1</i>

## LISTE DES OBJECTIFS SOCIO-ÉCONOMIQUES PARTICULIERS DE LEURS INDICATEURS ET LEURS CIBLES

**Objectifs socio-économiques en lien avec l'objectif de développement d'une économie bleue durable (DE) de la SNML :**

Identifiant	Libellé	Indicateur (libellé, Valeur et source de référence)	Cible à échéance 2026	Piste de mesures pour le plan d'action
<b>I _SOUTENIR et PROMOUVOIR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION DANS TOUS LES DOMAINES de l'ECONOMIE MARITIME NAMO</b>				
DE-OSE-I-1	Soutenir la recherche et l'innovation axées sur les domaines maritimes au service notamment de l'industrie du futur mettant en réseau les acteurs avec les pôles de compétitivité et le réseau des universités et des établissements enseignement supérieur et de recherche sur l'ensemble des activités	Indicateur 1 : Suivi de l'investissement public et privé (dans le domaine maritime)  Indicateur 2 : Part des locaux éligibles au très haut débit  Indicateur 3 : Investissements d'avenir opérés par l'Ademe (dans le domaine maritime)	Cible 1 : non déterminée	encourager l'implantation d'entreprises maritimes sur le territoire (planification, scot, zone franche portuaire, gestion foncière différenciée)
DE-OSE-I-2	Accompagner les entreprises des filières de l'économie bleue (nautique, pêche, aquaculture, plaisance, ...) notamment les PME, pour favoriser leur accès à la R&D et à l'innovation	Indicateur 1 : Nombre d'entreprises ayant bénéficié d'une aide publique par rapport au nombre total d'entreprises du secteur	Cible 1 : non déterminée	
DE-OSE-I-2	Développer et partager la connaissance et le suivi de l'économie bleue de la façade NAMO	Indicateur 1 : Suivi trimestriel/annuel de l'économie bleue en façade NAMO  Indicateur 2 : retombées économiques directes et indirectes du nautisme et de la plaisance dans la façade NamO Source de référence : première évaluation FIN – Régions Bretagne et Pays de la Loire, décembre 2019	Cible 1 : non déterminée  Cible 2 : définie et consultée en fonction des valeurs de référence. Adoptée lors de l'élaboration du plan d'action	Création d'un tableau de bord de l'économie maritime en façade NAMO, à co-construire avec l'ensemble des parties prenantes. Réflexion par filière sur les éléments existants et à compléter

Identifiant	Libellé	Indicateur (libellé, Valeur et source de référence)	Cible à échéance 2026	Piste de mesures pour le plan d'action
<b>II_DEVELOPPER UN VIVIER DE MAIN D'OEUVRE QUALIFIEE ET COMPETENTE AU SERVICE DE L'ECONOMIE BLEUE NAMO</b>				
DE-OSE-II-1	Favoriser l'attractivité des métiers maritimes et notamment celle des métiers du nautisme, de la pêche, des aquacultures afin d'assurer le renouvellement des équipages et lever les freins à l'embauche	Indicateur 1 : Part de l'emploi de l'économie maritime présent dans les zones d'emplois littorales  Indicateur 2 : Nombre d'emplois de l'économie maritime par domaine d'activités et part de l'emploi total par zones d'emploi  Indicateur 3 : Salariés du maritime couverts par des actions de formation  Indicateur 4 : Nombre de personnes formées par an par activité maritime	Cibles 1, 2, 3 et 4 : définies et concertées en fonction des valeurs de référence. Adoptées lors de l'élaboration du plan d'action	
DE-OSE-II-2	Adapter les formations aux besoins spécifiques des filières maritimes et notamment ceux des industries navales et nautiques	Indicateur 1 : Taux d'incorporation par filière (=nombre d'embauches à l'issue de la formation)	Cible 1 : définie et concertée en fonction des valeurs de référence. Adoptée lors de l'élaboration du plan d'action	Inventaire de toutes les formations maritimes en NAMO (en lien avec le comité France maritime)  Adapter les formations (référentes à lister) aux besoins spécifiques des filières maritimes et notamment ceux des industries navales et nautiques
DE-OSE-II-3	Former aux métiers de marin et à l'émergence des nouveaux métiers à terre et en mer, notamment ceux liés aux transitions écologique, énergétique et numérique	Indicateur 1 : Nombre d'inscrits dans les formations maritimes identifiées	Cible 1 : définie et concertée en fonction des valeurs de référence. Adoptée lors de l'élaboration du plan d'action	réforme de l'apprentissage  Former aux métiers de marin et à l'émergence des nouveaux métiers à terre et en mer (transitions écologique, énergétique et numérique)  Création d'un tableau de bord de la formation maritime en façade NAMO avec l'ensemble des acteurs

Projet soumis à consultation  
version du 03 octobre 2019

Identifiant	Libellé	Indicateur (libellé, Valeur et source de référence)	Cible à échéance 2026	Piste de mesures pour le plan d'action
<b>III_ PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER LE DEPLOIEMENT D'UNE ECONOMIE MARITIME CIRCULAIRE EN NAMO</b>				
DE-OSE-III-1	Promouvoir et accompagner le déploiement d'une économie maritime circulaire en NAMO	Indicateur 1 : Nombre de contrats de transition écologique mis en place (CTE) en lien avec les acteurs Valeur de référence : 0  Indicateur 2 : Part des projets maritimes NAMO dans les appels à projet liés à l'économie circulaire (Ademe)	Cible 1 : tendance à la hausse  Cible 2 : tendance à la hausse	Travaux des régions Bretagne et Pays de la Loire sur le sujet
<b>IV_ DEVELOPPER LES ENERGIES MARINES RENOUVELABLES</b>				
DE-OSE-IV-1	Développer d'ici à 2030 au sein des zones de vocation, la production d'énergies marines renouvelables en application de la programmation pluriannuelle de l'énergie, en veillant à la planification des capacités de raccordement et en favorisant leur mutualisation.	Indicateur 1 : surface maritime dédiée aux EMR  Indicateur 2 : Puissance raccordée par type (éolien posé, flottant, hydrolien, houlomoteur, ) dans les communes littorales  Indicateur 3 : Nombre de raccordements EMR mutualisés (phase pilote ou commerciale) Valeur actuelle : 0	Cible 1 : tendance à la hausse (a minima 1 500 à 2 400 km2 soumis à débat public)  Cible 3 : Au moins 1	310 km2 autorisation du domaine public maritime (NB, l'ensemble de la façade maritime a une superficie d'environ 142 200 km2)
DE-OSE-IV-2	Promouvoir une filière industrielle et une recherche performantes et ancrées au sein des territoires régionaux (dont portuaires), au service des projets locaux, nationaux et internationaux	Indicateur 1 : Nombre d'emplois soutenus ou liés à la filière EMR (industrielle, recherche) Source de référence : Observatoire des énergies de la mer, 2017.  Indicateur 2 : Nombre de projets, retenus suite à un appel à projet national ou européen, raccordés sur une plate-forme mutualisée Valeur actuelle : 0	Cible 1 : tendance à la hausse. Une valeur chiffrée sera recherchée à l'occasion de l'adoption du plan d'action  Cible 2 : au moins 1	

Identifiant	Libellé	Indicateur (libellé, Valeur et source de référence)	Cible à échéance 2026	Piste de mesures pour le plan d'action
<b>V_ACCELERER LA TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE DES PORTS DE LA FACADE</b>				
DE-OSE-V-1	Promouvoir la coordination des stratégies de tous les ports pour renforcer leur compétitivité, leur complémentarité ainsi que leur performance environnementale au sein de la façade et avec les façades voisines			
DE-OSE-V-2	Accompagner la transition énergétique et écologique de tous les ports de la façade (pêche, plaisance, commerce)	Indicateur 1 : nombre de points de recharge et de ravitaillement (électrique, hydrogène, GNL) dans les ports Valeur de référence (2017) : 0	Cible 1 : tendance à la hausse	
DE-OSE-V-3	Accompagner l'ambition du Grand port maritime Nantes-St-Nazaire de devenir un port de référence de la transition énergétique et écologique	Indicateur n°1 : Émissions de GES du GPMNSN Valeur de référence (2015) : 11 500T de CO2  Indicateur n°2 : proportion des surfaces d'espaces naturels du GPM couverte par un plan de gestion Valeur de référence (2017) : 43,6% (460ha pour une surface totale de 1055ha)  indicateur n° 3 : nb de navires escalant au GNL Valeur de référence (2018) : 0	Cible 1 : réduction de 20 % par rapport à la valeur de référence d'ici à 2020  Cible 2 : 75 % d'ici à 2020  Cible 3 : tendance à la hausse	

Projet soumis à consultation  
version du 03 octobre 2018

Identifiant	Libellé	Indicateur (libellé, Valeur et source de référence)	Cible à échéance 2026	Piste de mesures pour le plan d'action
<b>VI_ACCOMPAGNER ET VALORISER LES INDUSTRIES NAVALES ET NAUTIQUES DURABLES</b>				
DE-OSE-VI-1	Conforter la place de la façade NAMO dans le domaine des industries navales et nautiques, performantes environnementalement et énergétiquement	Indicateur 1 : Part de la façade NAMO dans le chiffre d'affaires nationale des industries navales et nautiques Valeur de référence (année à préciser) : 30%  Indicateur 2 : Nombre d'emplois industriels nautiques NAMO par rapport au total des emplois de la filière au niveau national	Cible 1 : 1er rang  Cible 2 : 1er rang	
DE-OSE-VI-2	Soutenir la filière de déconstruction des bateaux civils et militaires (plaisance hors d'usage (BPHU) (transport des bateaux vers les centres de déconstruction, recherche sur la valorisation des déchets)	Indicateur 1 : Nombre de bateaux déconstruits en NAMO chaque année  Indicateur 2 : Nombre de centres de déconstruction	Cibles 1 et 2 : définies et adoptées lors de l'élaboration du plan d'action en fonction des valeurs de référence	
<b>VII_ENCOURAGER UN NAUTISME ET TOURISME DURABLES ET ACCESSIBLES A TOUS</b>				
DE-OSE-VII-1	Favoriser l'accès à la pratique des activités nautiques dès le plus jeune âge	Indicateur 1 : Proportion des pratiquants de moins de 18 ans par rapport à la population totale de pratiquants ou par rapport à la population totale - évolution du nombre de licenciés dans les sports aquatiques et littoraux (voile, kite surf, surf, ...)	Cibles 1 et 2 : définies et adoptées lors de l'élaboration du plan d'action en fonction des valeurs de référence	

Projet soumis à consultation  
version du 03 octobre 2018



Identifiant	Libellé	Indicateur (libellé, Valeur et source de référence)	Cible à échéance 2026	Piste de mesures pour le plan d'action
DE-OSE-VII-2	Sensibiliser à la pratique d'un nautisme durable et encourager les initiatives en ce sens (labellisation d'équipements respectueux de l'environnement, outil de formation gratuit en ligne)	Indicateur 1 : nombre d'équipements nautiques disposant d'un label au titre du respect l'environnement  Indicateur n°2 : fréquentation par les plaisanciers NAMO du site de formation en ligne Source de référence : première évaluation FIN – Régions Bretagne et Pays de la Loire, décembre 2019	Cibles 1 et 2 : définies et adoptées lors de l'élaboration du plan d'action en fonction des valeurs de référence	
<b>VIII_ENCOURAGER DES PECHEES ET DES AQUACULTURES DURABLES ET RESILIENTES</b>				
DE-OSE-VIII-1	Accompagner une filière de pêche professionnelle durable et responsable, performante techniquement, sécurisée et modernisée.	Indicateur 1 : nombre de dossiers validés au titre du fond FEAMP sur les mesures 37, 43, 66 et 68 NB : mesure 37 > aide à la conception et à la mise en œuvre des mesures de conservation et de coopération régionale ; mesure 66 > plan de production et de commercialisation ; mesure 43 > ports de pêche, site de débarquement, halles de criées et abris ; mesure 68R > mesures de commercialisation  Indicateur 2 : Quantité de poissons débarqués /espèces par rapport au RMD  Indicateur 3 : Nombre d'entreprises Indicateur 4 : Nombre d'ETP	Cibles 1, 3 et 4 : Tendance à la hausse. Une valeur chiffrée pourra être recherchée à l'occasion de l'adoption du plan d'action en fonction des valeurs de référence  Cible 2 : Tendance à la hausse, quantité conforme au RMD. Une valeur chiffrée pourra être recherchée à l'occasion de l'adoption du plan d'action en fonction des valeurs de référence	Elaboration d'une stratégie pour les pêches, à construire avec les professionnels
DE-OSE-VIII-2	Conforter et favoriser la diversité des métiers et des pratiques de pêche	Indicateur 1 : Nombre de couple engin/espèce cibles par classe de taille de navires Source de référence : projet Valpena	Cible 1 : maintenir voire augmenter	Elaboration d'une stratégie pour les pêches, à construire avec les professionnels

Identifiant	Libellé	Indicateur (libellé, Valeur et source de référence)	Cible à échéance 2026	Piste de mesures pour le plan d'action
DE-OSE-VIII-3	Accompagner et favoriser le renouvellement de la flotte de pêche	Indicateur 1 : Nombre de navires entrants Indicateur 2 : nombre de navires sortants	Cibles 1 et 2 : définies et adoptées lors de l'élaboration du plan d'action	Elaboration d'une stratégie pour les pêches, à construire avec les professionnels
DE-OSE-VIII-4	Assurer l'accès aux zones de pêche en particulier sur les secteurs de pêche « prioritaires » <sup>1</sup> : - Secteurs d'importance halieutique majeure des gisements classés de coquillages (en mer et sur l'estran) ; - Zones de cohabitation historiques entre métiers de la pêche ; - Secteurs d'importance vitale pour les activités de pêche (fréquentation) et secteurs à forte dépendance économique.	Indicateur 1 : Nouvelles zones d'interdiction de pêche dans ces secteurs	Cible 1 : définie et adoptée lors de l'élaboration du plan d'action	Elaboration d'une stratégie pour les pêches, à construire avec les professionnels
DE-OSE-VIII-5	Favoriser le développement d'une pêche maritime de loisir durable	Indicateur 1 : Nombre d'actions de sensibilisation à destination des pêcheurs de loisir	Cible 1 : tendance à la hausse	Mobilisation des pêcheurs maritimes de loisir pour la gestion des milieux et des ressources possibles, diffusion des bonnes pratiques
DE-OSE-VIII-6	Développer et pérenniser une aquaculture durable en réservant les espaces maritimes et terrestres, nécessaires à l'activité	Indicateur 1 : Nombre d'entreprises Indicateur 2 : Nombre d'ETP Indicateur 3 : Nombre de dossiers validés au titre du FEAMP sur la mesure 68R NB : mesures 68R de de commercialisation Indicateur 4 : Evolution de la production piscicole marine Indicateur 5 : Évolution de la production conchylicole	Cibles 1, 2 et 3 : Tendance à la hausse. Une valeur chiffrée pourra être recherchée à l'occasion de l'adoption du plan d'action en fonction des valeurs de référence Cible 4 : augmentation de 40 % d'ici à 2020 (en tonnage et en valeur) Cible 5 : A définir	Déclinaison locale du plan stratégique national de développement des aquacultures durables à examiner

<sup>1</sup> Voir Annexe 0 : Atlas

Identifiant	Libellé	Indicateur (libellé, Valeur et source de référence)	Cible à échéance 2026	Piste de mesures pour le plan d'action
<b>IX_STABILISER ET GERER DURABLEMENT L'APPROVISIONNEMENT EN GRANULATS MARINS</b>				
DE-OSE-IX-1	Mettre en adéquation les volumes de granulats marins autorisés à l'extraction avec les besoins à moyen et long termes identifiés dans les schémas régionaux des carrières (SRC) breton et ligérien et dans le DOGGM en prenant en compte les délais d'instruction, la variabilité naturelle des gisements et l'acceptabilité locale des projets.	Indicateur n°1 : volumes autorisés d'extraction marine de sables siliceux Valeur de référence (2018) : 4,28 millions de tonnes  Indicateur n°2 : volumes autorisés d'extraction marine de sables coquilliers Valeur de référence (2018) : 574 250 tonnes/an	Cible 1 à échéance 2027 : 4,28 millions de tonnes par an  Cible 1 à échéance 2031 : 3,98 millions de tonnes par an	
<b>X_ACCÉLÉRER LE DEVELOPPEMENT DES BIOTECHNOLOGIES MARINES</b>				
DE-OSE-X-1	Mettre en réseau tous les acteurs de la façade NAMO et des façades voisines au service du développement de filières d'excellence des biotechnologies propres à la façade			
DE-OSE-X-2	Investir et soutenir l'innovation notamment pour les niveaux de maturité technologique intermédiaires (ceux positionnés entre la recherche académique, et la recherche industrielle et la mise sur le marché) en vue de la création d'une filière industrielle durable			

Projet soumis à consultation  
version du 03 octobre 2018

**Objectifs socio-économiques en lien avec l'objectif de transition écologique pour la mer et le littoral (TE) de la SNML :**

Identifiant	Libellé	Indicateur (libellé, Valeur et source de référence)	Cible à échéance 2026	Piste de mesures pour le plan d'action
<b>I_ CONNAÎTRE, PRÉVENIR ET GÉRER, DE FAÇON INTÉGRÉE, LES RISQUES MARITIMES ET LITTORAUX</b>				
TE-OSE-I-1	Adapter les politiques d'aménagement à la remontée du niveau marin pour assurer la sécurité des biens, des personnes et des activités économiques situées dans les zones basses et/ou soumises à l'érosion du trait de côte et au risque de submersion marine (en lien avec la stratégie nationale de gestion du trait de côte)	Indicateur 1 : nombre d'enjeux humains et industriels en zones basses et dans les secteurs en érosion  Indicateur 2 : Nombre de logements et population en zone basse littorale, exposés à des risques de submersion marine Valeur de référence (stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015 – 2020) : 245 196 logements, 343 017 habitants	Cible 1 : maintien	
TE-OSE-I-2	Maintenir un haut niveau de sécurité et de sûreté maritimes dans le contexte d'un espace marin de plus en plus utilisé et partagé	Indicateur 2 : Nombre d'accidents en mer (CROSS)	Cible 1 : tendance à la baisse	
TE-OSE-I-3	Améliorer la qualité sanitaire des eaux pour les produits de la mer et pour la baignade	Indicateur 1 : nombre de jours dépassant le seuil d'alerte aux contaminations par les phycotoxines Source de référence : Ifremer – réseaux REMI-REPHY  Indicateur 2 : Nombre de jours de fermeture des zones de baignade Source de référence : Agence régionale de Santé  Indicateur 3 : Evolution de la qualité bactériologique des produits de la mer	Cibles 1 et 2 : tendance à la baisse  Cible 3 : tendance à l'amélioration	

Identifiant	Libellé	Indicateur (libellé, Valeur et source de référence)	Cible à échéance 2026	Piste de mesures pour le plan d'action
TE-OSE-I-4	Prévenir et gérer les risques sanitaires liés aux échouages de certaines macroalgues et déchets	Indicateur 1 : Surfaces couvertes par les ulves Source de référence : SDAGE Loire Bretagne)  Indicateur 2 : Quantités de déchets les plus représentés (top 10) dans les différents compartiments du milieu marin (en surface et dans les fonds) et sur le littoral  Indicateur 3 : Indicateur 1 : Concentration de NO3 en mg/l (dans UGE cotière DCSMM, rivière) Source de référence : Programme de surveillance DCE	Cibles 1 et 2 : tendance à la baisse  Cible 3 : Ne pas augmenter ou diminuer	
TE-OSE-I-5	Développer l'acculturation aux phénomènes d'évolution du trait de côte et aux risques littoraux	Indicateur 1 : Part des communes littoral disposant d'au moins un Plan de prévention des risques naturel (PPRN)		
<b>II _PROMOUVOIR DES TERRITOIRES MARITIMES, INSULAIRES ET LITTORAUX RÉSILIENTS ET ÉQUILIBRÉS</b>				
TE-OSE-II-1	Favoriser l'accès à la mer, au littoral et au rétro-littoral pour les activités dépendantes (de cet accès à l'eau) et structurantes de l'économie bleue (pêches, aquacultures, industries nautiques, navales et portuaires, activités nautiques)	Indicateur 1 : nombre d'accès disponibles à la mer pour les activités de l'économie bleue (professionnelle et de loisirs)  Indicateur 2 : Surfaces identifiées dans les PLU des communes littorales et les différents documents de planification et d'urbanisme des collectivités territoriales pour le développement des activités de l'économie bleue  Indicateur 3 : proportion des surfaces rétro-littorales au-dessus de l'estran)  Indicateur 4 : Occupation du sol suivant la distance à la mer	Cibles 1 et 2 : tendance à la hausse  Cibles 3 et 4 : à définir	

Identifiant	Libellé	Indicateur (libellé, Valeur et source de référence)	Cible à échéance 2026	Piste de mesures pour le plan d'action
TE-OSE-II-2	Reconquérir une mixité sociale et générationnelle sur les îles et le littoral de la façade NAMO	Indicateur 1 : Evolution du taux de chômage dans les communes littorales depuis 1990  Indicateur 2 : taux de pauvreté des différentes classes d'âge dans les zones d'emplois littorales Source de données : Observatoire national Mer et Littoral  Indicateur 3 : part des logements en situation de sur-occupation dans les communes littorales ;  Indicateur 4 : part des jeunes non insérés dans les zones d'emploi littorales  Indicateur 5 : Indicateur synthétique à partir des 4 précédents	Cibles 1 à 5 : Définies et concertées lors de l'élaboration du plan d'action en fonction des valeurs de référence	
TE-OSE-II-3	Conforter la place des îles du Ponant comme territoires pilotes dotés d'un droit à l'expérimentation pour la transition énergétique et écologique dans un cadre à définir par l'État	Indicateur 1 : Evolution du pouvoir de réchauffement global des gaz à effet de serre dans les communes îliennes et littorales		
TE-OSE-II-4	Évaluer les effets des politiques terrestres sur les territoires maritimes avant leur mise en œuvre (portée nationale?)			
TE-OSE-II-5	Préserver les sites et paysages et le patrimoine maritimes = nouvel objectif	Indicateur 1 : part de la façade acquise par le conservatoire du littoral ou gérée conjointement avec le réseau des grands sites Valeur de référence (année à préciser) : 1,48 %	Cible 1 : tendance à la hausse	
TE-OSE-II-6	Assurer pour le public l'accès libre et gratuit aux rivages de la mer et au littoral (sauf accès réglementés)	Indicateur 1 : linéaire côtier (km) ouvert au public par la servitude de passage Valeur de référence (2012) : 2041 km	Cible 2 : tendance à la hausse	

**Objectifs socio-économiques en lien avec l'objectif de rayonnement de la France (RF) de la SNML :**

Identifiant	Libellé	Indicateur (libellé, Valeur et source de référence)	Cible à échéance 2026	Piste de mesures pour le plan d'action
<b>I _FAIRE COMPRENDRE ET AIMER LA MER</b>				
RF-OSE-I-1	I_1 ) Responsabiliser l'ensemble de la société aux problématiques de la mer et du littoral	Indicateur 1 : Nombre d'aires marines protégées labellisées « aires marines éducatives » (AME) Source de données : Agence française de la biodiversité  Indicateur 2 : Nombre d'écoles associées à la gestion des aires marines protégées Source de données : Agence française de la biodiversité	Cibles 1 et 2 : tendance à la hausse. Une valeur chiffrée pourra être recherchée à l'occasion de l'élaboration du plan d'action	Révision de la stratégie nationale de création et de gestion des aires marines protégées
RF-OSE-I-2	I_2) Favoriser l'émergence d'une communauté maritime à l'échelle des territoires de la façade NAMO	Indicateur 1 : nombre de personnes impliquées dans des instances de gouvernance maritime (CMF, CRML, ARML, CN, ...)		
<b>II _EXPLORER LA MER</b>				
RF-OSE-II-1	Améliorer la connaissance des milieux marins sur l'ensemble de la façade NAMO (de la plaine abyssale à l'estran) et la connaissance des impacts des activités humaines et des effets potentiels du changement climatique sur le milieu marin, sur le littoral et sur le rétro-littoral			mise en place d'un programme d'acquisition de connaissance de la façade NAMO ("data_mer_NAMO")
RF-OSE-II-2	Soutenir la participation des acteurs NAMO dans les réseaux scientifiques et techniques européens et internationaux liés à la mer et au littoral			

Projet soumis à consultation  
version du 03 octobre 2018

Identifiant	Libellé	Indicateur (libellé, Valeur et source de référence)	Cible à échéance 2026	Piste de mesures pour le plan d'action
<b>III_ EXPORTER NOS SAVOIR-FAIRE MARITIMES</b>				
RF-OSE-III-1	Promouvoir les entreprises françaises , fleurons de l'économie maritime (dont navales et nautiques) et leur savoir-faire à l'international	Indicateur 1 : Chiffre d'affaires à l'exportation des filières économiques maritimes NAMO Nb : les industries nautiques françaises exportent 75% de leur production.  Indicateur 2 : Rang européen des principaux ports français en Europe dans le transport de marchandises	Cible 1 : Tendances à la hausse  Cible 2 : Amélioration du rang moyen	

Projet soumis à consultation  
version du 03 octobre 2018